

Compte rendu de la rencontre entre M. Vasseur et les représentants du personnel le mercredi 1^{er} février 2006

Présents :

Mesdames Rollin, Bauer, Lohmann, Ferrié-Grabarek, Miedl, Durand-Vollmer, Leroi Michalsky, Grenier
Messieurs Vasseur, Bastianelli et Adeline.

M Vasseur présente le budget de l'AEFE, il annonce la diminution de la dotation de l'état qui passe de 345 Millions d'euros à 320 millions d'euros, alors que l'Agence doit en plus gérer le parc immobilier (en mauvais état général) sans avoir le budget permettant de le gérer . 14 gros projets sont en cours dont l'achat et la construction à Munich.
Une hausse des effectifs de 6% est également prévue. La situation financière est difficile.

Il existe maintenant un service juridique à l'Agence ainsi qu'un bureau de l'évaluation du patrimoine avec deux architectes, un bureau de l'orientation et la création de 5 VSN.

Création de 5 postes d'IPR : formation + inspection

Pour l'Europe, il y a un représentant (M. Vasseur) et une adjointe qui gèrent 5 zones : Ibérique (Espagne, Portugal)

Sud-Est (Chypre , Italie , Serbie , Grèce)

Europe orientale et du nord (Pays de la Baltique)

Europe Centrale (Allemagne, Autriche , Suisse)

Nord Ouest (Londres Bruxelles, La Haye...)

Il y a environ 7 à 8000 élèves par zone et un IEN par zone. Des projets pédagogiques de zone sont établis à partir des projets d'écoles et d'établissements existants. Dans tous les établissements il y a un apprentissage de la langue nationale + le français comme langue de scolarisation.

Plan de formation Continue : 0,7% de la masse salariale y sera consacré par établissement.

NOS QUESTIONS :

1- Le poste d'infirmière du lycée est confirmé pour 8h/ semaine en contrat local, il sera annualisé, sans perte de salaire, d'après la grille des infirmières à partir de janvier 2006.

2- Maintien de son poste: en cas de réussite à un concours interne, le stage pratique (3 semaines) doit obligatoirement être réalisé en France (ce n'est pas l'AEFE qui décide mais c'est en application du règlement par le ministère : on ne peut être stagiaire à l'étranger) mais le poste pourrait être gardé lors du retour. Le stagiaire demande une situation de congé sans solde auprès de l'établissement et s'il est titulaire réintègre son poste à son retour. (à gérer avec l'établissement, priorité est donné au poste de résident)

3- Majorations Familiales des résidents : Inquiétude des personnels car le montant des majorations familiales ne permet plus de payer les frais de scolarité même avec les allocations familiales ou le Kindergeld. Le MAE a engagé dernièrement une réflexion. Il ne peut y avoir une réponse de l'établissement c'est l'AEFE qui donnera une réponse ????

4- Les ISO des personnels de documentation ont été approuvées pour 2006 .

5- Grève des recrutés locaux français : Il y a un vide juridique, rien n'est autorisé, ni interdit, mais dans un établissement en gestion directe , le personnel est payé par l'état et vote pour élire les instances représentatives, il n'y a donc aucune raison pour qu'ils n'aient pas le droit de faire grève. Il ne peut pas y avoir de sanction ni disciplinaire, ni face au droit du travail.

6- MI temps des résidents : Les mi-temps sont très difficiles à gérer pour le personnel de l'AEFE, trop peu nombreux, les cas lourds sont étudiés cas par cas. Impossible pour des collègues qui ont une ancienneté trop faible (2 à 3 ans)

7- Congé parental : on n'en est pas encore-là.

8- Paiement des HSE : cette année paiement en février, elles sont informatisées.

9- Indemnité différentielle : il est prévu qu'elle disparaisse en 2008. le problème reste.

10- ISVL :Munich demande une hausse au regard des autres villes d'Allemagne et des pays proches (Autriche). Il faut monter un dossier précis sur les prix avec l'Ambassade.

11- RASED :Peut-on envisager une création ? Munich et l'Allemagne ne sont pas prioritaire par rapport au reste du monde, pour l'avenir l'Agence envisage d'utiliser les professeurs des écoles titulaires du CAFIPEMF.

12- Statut d'Erzatzschule pour le secondaire : en cours mais pas de nouvelles récentes.

13- Plan de formation Continue : 15 stages régionaux, l'AEFE favorise les stages multi degrés.

14- Le travail supplémentaire du personnel administratif pour les gestions diverses sera payé en vacations supplémentaires. Il doit tourner tous les trois ans entre les établissements.

Vos représentants au conseil d'établissement 2005 / 2006